

6 avril 2020  
communiqué de presse

#jobcrucial

## Coronavirus - Préavis de grève dans les ETA !

**Les organisations syndicales du secteur des Entreprises de Travail Adapté sont scandalisées par le dernier arrêté ministériel du Gouvernement fédéral, sorti ce vendredi 3 avril en fin de journée.**

En effet, nous y apprenons que ce secteur d'activités qui regroupe **près de 32.000 travailleurs handicapés** en Belgique est désormais considéré comme un **secteur crucial** !

Ceci veut dire que toutes les activités exercées dans ce secteur, y compris celles qui sont non-essentiels actuellement, peuvent continuer **sans que les mesures de distanciation physique ne soient respectées. Cette décision est irresponsable et dangereuse**, car elle met des milliers de travailleurs potentiellement en danger, alors qu'il s'agit de personnes dont l'état de santé est déjà souvent fragilisé au départ, et dont les capacités de compréhension face aux risques encourus ne sont pas toujours présentes.

Par conséquent, afin de protester contre cette mesure insensée, **les organisations syndicales ont déposé ce jour un préavis de grève sectoriel, avec prise en cours immédiate**. A défaut de changement de cap, ce préavis ne s'arrêtera qu'à la fin de la période de confinement. Ceci permettra aux travailleurs qui seraient amenés à devoir reprendre le travail de se protéger en restant confinés à leur domicile. Des actions d'arrêt de travail dans les entreprises où l'activité continuait depuis le début de la crise ne sont également pas à exclure.

Ce secteur, qui compte près de 133 entreprises en Belgique, se caractérise par la grande variété des activités qui y sont menées. Un nombre très limité d'entre elles peuvent en effet être considérées comme essentielles (conditionnement alimentaire ou de matériel médical par exemple), mais ça n'est pas le cas pour la très grande majorité de ces activités (sous-traitance industrielle, horticulture, petits travaux d'aménagement intérieur, etc.). **Cette nuance doit absolument être entendue par le Gouvernement**, afin qu'on ne mette pas en danger inutilement des milliers de travailleurs handicapés alors que seule l'activité de quelques-uns d'entre eux s'avère réellement nécessaire à la gestion de la crise du COVID-19.

### Infos et commentaires:

- FGTB : Arnaud Levêque, secrétaire fédéral, 0476 64 10 51 (ETA Wallonie)
- CSCBIE : François Laurent, secrétaire fédéral, 0475 56 89 52 (ETA Wallonie)
- FGTB : Spero N. Houmey, permanent syndical, 0473 973 498 (ETA Bruxelles)
- CSCBIE : Luca Baldan, secrétaire régional, 0472 80 78 10 (ETA Bruxelles)